



**Allocution d'ouverture du Secrétaire général
à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC)
à l'occasion de la
Cérémonie d'inauguration du
Centre Régional de Formation à la Sûreté de l'Aviation
Toulouse, le 15 décembre 2010**

C'est un plaisir et un honneur pour moi d'être invité à l'inauguration à Toulouse de l'École nationale de l'aviation civile (ÉNAC) en tant que centre de formation à la sûreté de l'aviation (CFSA) de l'OACI. Je tiens à exprimer ma gratitude à M. Patrick Gandil, Directeur général de l'aviation civile française, et à M. Marc Houalla, Directeur de l'ÉNAC, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la création de ce centre.

Nous savons toutes et tous que l'aviation demeure une cible majeure des attaques terroristes, comme en témoignent la découverte, le 29 octobre 2010, d'engins explosifs improvisés (EEI) à l'intérieur de deux colis en provenance du Yémen et, le 25 décembre 2009, la tentative de sabotage du vol 253 de Northwest Airlines. Ces événements soulignent la nécessité constante d'un niveau de vigilance élevé pour prévenir les actes d'intervention illicite contre l'aviation civile.

L'importance de la sûreté de l'aviation dans le monde s'est vue réaffirmée le 8 octobre, lorsqu'à l'occasion de sa 37^e session l'Assemblée de l'OACI a adopté à l'unanimité une Déclaration sur la sûreté de l'aviation. La Déclaration appelle instamment à renforcer la coopération internationale pour parer aux menaces contre l'aviation civile. Plus important encore, la Déclaration reconnaît le rôle primordial des facteurs humains et de la formation dans un cadre dynamique de sûreté de l'aviation mondiale.

Pendant de nombreuses années, l'OACI a activement appuyé les États dans la mise en œuvre des mesures de sûreté de l'aviation définies dans les normes et pratiques recommandées de l'Annexe 17, en mettant en place un réseau de centres de formation à la sûreté de l'aviation desservant toutes les Régions et fonctionnant dans toutes les langues. Les CFSA utilisent le matériel pédagogique

de l'OACI, qui est sans cesse mis à jour selon l'évolution des normes, les meilleures pratiques et les faits nouveaux en matière de sûreté de l'aviation.

Il existe maintenant 20 CFSA qui donnent une formation normalisée de haute qualité pour développer les connaissances, les aptitudes et les compétences du personnel de la sûreté de l'aviation. Je suis heureux de souhaiter à l'ÉNAC la bienvenue parmi ceux-ci.

En France, un homme appelle depuis longtemps l'attention sur l'importance des mesures de sûreté pour protéger l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite. Je suis particulièrement honoré de lui souhaiter la bienvenue à cette prestigieuse cérémonie : j'ai nommé M. Jean-François Bouisset, initiateur et auteur des premiers textes sur la sûreté dans la législation française et haut fonctionnaire de la Direction générale de l'aviation civile, chargé de la sûreté de l'aviation de 1986 à 1993.

L'agrément en tant que CFSA de l'ÉNAC, riche d'une histoire et d'une expérience uniques de formation dans toutes les disciplines de l'aéronautique civile depuis 1948 (d'abord à Paris et, depuis 1968, à Toulouse), était en toute logique l'étape suivante. La belle infrastructure moderne de l'ÉNAC, ses instructeurs chevronnés, son expérience dans le domaine de la formation à la sûreté de l'aviation et dans l'élaboration de cours, et le fait qu'elle puisse donner des cours dans les différentes langues de l'OACI, aideront grandement l'Organisation à mener à bien une formation et une assistance de haute qualité.

En février 2011, les directeurs de tous les CFSA et le Secrétariat de l'OACI se réuniront à Quito afin d'examiner et coordonner la formation à la sûreté de l'aviation dans le monde pour l'année à venir. Ils se pencheront également sur l'importance de la coopération et de la coordination entre les CFSA pour relever les défis futurs au plan de la sûreté de l'aviation. L'ÉNAC contribuera à ces travaux en puisant dans sa longue et riche tradition en tant qu'institution de formation.

Je suis heureux d'accueillir l'ÉNAC dans la famille des centres de formation à la sûreté de l'aviation de l'OACI et de voir le drapeau de l'Organisation fièrement arboré, ici, à l'École. Permettez-moi de conclure en vous adressant une nouvelle fois mes remerciements sincères, à vous toutes et tous qui avez contribué à cette réalisation.